

II – INVENTAIRE DES HABITATS ET DES ESPECES

La désignation de la plaine de Barbezières à Gourville en Zone de Protection Spéciale (ZPS) repose sur la présence d'espèces d'oiseaux inscrites à l'Annexe I de la Directive Oiseaux 79/409, notamment, pour la période de reproduction des espèces suivantes : l'Outarde canepetière (*Tetrax tetrax*), l'Oedicnème criard (*Burhinus oedicnemus*), le Busard cendré (*Circus pygargus*), le Busard Saint-Martin (*Circus cyaneus*), le Bruant ortolan (*Emberiza hortulana*), le Pipit rousseline (*Anthus campestris*), l'Alouette lulu (*Lullula arborea*).

La première année d'élaboration du document d'objectifs a consisté à faire le point sur les effectifs et la distribution de ces espèces nicheuses, considérées comme prioritaires pour la mise en place de mesures de conservation. Par ailleurs, un suivi des groupes de Vanneaux huppés (*Vanellus vanellus*) et de Pluviers dorés (*Pluvialis apricaria*) a été réalisé en fin d'hiver 2004-2005.

Ila – Méthodologie des inventaires environnementaux

1. Etude de la végétation

Afin d'avancer rapidement dans l'élaboration du document d'objectifs et de l'inventaire biologique, il a été convenu de simplifier l'inventaire des habitats en se focalisant sur les couverts favorables aux oiseaux de plaine. Il n'y a donc pas eu d'inventaire phytosociologique des habitats.

Les espèces d'oiseaux de plaine nichent ou se rassemblent sur des surfaces agricoles de types vigne, céréales, couverts herbacés... ne présentant pas un habitat prioritaire à préserver au titre de la Directive « habitats ». Néanmoins, ces habitats ont un rôle primordial pour les oiseaux de plaine comme nous le verrons.

Seules les parcelles ayant une importance pour les oiseaux, directement ou non, ont été recensées et dessinées. L'inventaire de l'utilisation du sol s'est fait lors des enquêtes communales. Il a été demandé de localiser sur une photographie aérienne au 1/10000 les jachères et les prairies, les nouvelles parcelles en vigne et en bois et de supprimer celles qui n'existent plus. Ensuite, les contours de ces parcelles ont été dessinés informatiquement à partir des informations recueillies et de ce qui était identifiable sur l'orthophotographie.

Les villages, les chemins et les haies ont été dessinés à partir de l'orthophotographie et des informations collectées lors des enquêtes.

L'inventaire des habitats d'espèces s'est fait à partir de repérages de terrain en s'appuyant sur l'orthophotographie. Il s'est limité à recenser les luzernières, les prairies et les jachères.

Un recoupement entre les résultats des enquêtes communales et les inventaires de terrain a été ensuite effectué pour fournir les résultats finaux sur l'occupation du sol.

2. Etude des oiseaux

2.1. REPRODUCTION

Pour la période de reproduction des oiseaux, l'objectif des inventaires consistait à préciser l'effectif et la distribution des espèces d'intérêt communautaire sur la ZPS. A cette fin, un protocole spécifique a été appliqué pour le recensement des Outardes canepetières, un autre protocole pour les Oedicnèmes criards, enfin un troisième pour les busards.

Outarde canepetière

Seuls les mâles sont recensés car la parade nuptiale les rend visibles, ce qui permet de les compter et de les localiser avec précision.

Le protocole de recensement des mâles, mis au point par le CNRS de Chizé en 1999, a été utilisé pour les enquêtes nationales 2000 et 2004 sur la distribution et les effectifs d'Outarde canepetière. Il comprend les éléments suivants :

- Le comptage est réalisé à l'échelle de chaque commune, avec 1 point d'écoute et d'observation de 5 minutes, tous les 750 m à partir de fonds de carte IGN au 1/25 000, sur lesquels un carroyage a été réalisé.
- Les points sont situés dans des zones cultivées ouvertes, sur des routes ou des chemins accessibles. Les zones non favorables à l'espèce telles que bois, bocages à mailles serrées, village... ont été exclues.
- Les points ainsi définis ont été suivis entre le 1er mai et le 30 juin, en matinée ou en soirée, uniquement par temps favorable. Un passage par point et par semaine a été réalisé au cours de cette période.
- A l'issue de chaque relevé par point, les données sont consignées sur une fiche standardisée et la localisation des mâles est notée précisément sur une carte IGN au 1/25 000.

Le but de ce protocole est d'être réapplicable afin de disposer de données chiffrées comparables d'une année à l'autre.

Les femelles sont notées lorsqu'elles sont observées. Toutefois, la période du 1er mai au 30 juin n'est pas la plus propice à leur observation.

La recherche des nids d'outardes a été réalisée dans le cadre du programme LIFE "Renforcement des populations migratrices d'outardes en France" : elle est proscrite en dehors de tout programme de sauvetage d'urgence des nids car c'est une opération très délicate qui peut aboutir à l'abandon ou la prédation des nids si elle n'est pas réalisée selon un protocole scrupuleusement respecté.

Œdicnème criard

La recherche auditive nocturne, de mi-avril à mi-juin a été privilégiée sur la ZPS Barbezières-Gourville.

La méthodologie utilisée pour ce recensement s'appuie sur le protocole qui a été élaboré en 2004 pour l'enquête nationale Œdicnème. Il s'applique aux milieux fermés (oiseaux peu ou pas visibles) ou aux populations à faible densité. Les quadrats prospectés sont subdivisés en 25 carrés de 1 km² chacun, notés de A à E (vertical) et de 1 à 5 (horizontal).

Dans chaque carreau est positionné un point repasse. La répartition de ces points doit être la plus régulière possible en fonction des voies d'accès (en moyenne, 1 point par km²) en vignoble, bocage et arboriculture. Pour un quadrat, soit 25 points d'écoute, 3 à 4 soirées de terrain de deux heures sont nécessaires.

A1	A2	A3	A4	A5
B1	B2	B3	B4	B5
C1	C2	C3	C4	C5
D1	D2	D3	D4	D5
E1	E2	E3	E4	E5

- Protocole réalisé entre le 15 avril à fin mai
- Créneau horaire : 1 heure avant le coucher du soleil et une heure après (2 h/soir)
- Enregistrement standardisé fourni par CNRS (1 mn)
- Chaque point est échantillonné pendant 5 minutes : 2 minutes d'écoute avant repasse, 1 minute de repasse, 2 minutes d'écoute après repasse.

La localisation sur carte IGN (agrandie) les localisations des oiseaux chanteurs, puis sur la feuille de terrain le type de cri et le nombre d'individus.

Busard cendré et Saint Martin

Pour ces deux espèces, le protocole vise à localiser les nids. A cette fin, le suivi des mâles en chasse et des passages de proies entre le mâle et la femelle sont nécessaires. Cette méthode est utilisée depuis plus de 25 ans dans toute la France pour sauver les nids de busards, lors des moissons, dans les plaines cultivées.

Autres espèces nicheuses

Au cours des prospections réalisées sur l'ensemble du territoire de la ZPS, d'autres espèces patrimoniales ont pu être recensées à partir des points d'écoute quadrillant ce territoire : Bruant ortolan, Pipit rousseline, Alouette lulu, Pie-grièche écorcheur. D'autres espèces d'oiseaux ne figurant pas à l'annexe 1 de la Directive Oiseaux ont également été notées et répertoriées.

2.2. RASSEMBLEMENTS POSTNUPTIAUX

Pour la période de rassemblements postnuptiaux, seuls l'Outarde canepetière et l'Oedicnème criard ont été suivis de façon exhaustive. Le protocole élaboré conjointement par la LPO et le CNRS de Chizé, en 1998, est le suivant :

* Méthode de comptage

- de la voiture
- avec longues-vues
- lors d'un comptage un jour de chasse, compter les outardes en évitant absolument de les faire s'envoler.
- en matinée

* Où compter ?

- sur les sites connus
- chercher dans les réserves ACCA dans un rayon de 5 à 10 km autour des sites connus pour vérifier la présence éventuelle d'autres rassemblements, sous réserve du nombre d'observateur
- rechercher les oiseaux surtout dans les champs de colza, les luzernières et autres légumineuses

* Que faut-il compter ?

- toutes les outardes
- tenter de distinguer mâles et femelles (les mâles ont une ligne de démarcation nette entre le poitrail et le buste, pas les femelles). L'article paru dans Ornithos du 1er trimestre 2000 pourra aider ceux qui veulent effectuer cette détermination.

* Rendu

- sur carte au 1/25 000, noter la localisation des rassemblements postnuptiaux
- remplir la fiche de rendu jointe au protocole

Il s'appuie sur deux passages autour du 10 septembre et du 1er octobre. En 2005, il a été complété par un suivi hebdomadaire des oiseaux en rassemblement jusqu'au 15 octobre.

2.3. HIVERNAGE

Pour la période d'hivernage, seuls le Vanneau huppé et le Pluvier doré ont fait l'objet de dénombrement afin d'estimer l'intérêt de la ZPS pour ces 2 espèces qui utilisent préférentiellement les labours à cette période de l'année. Le protocole a consisté à parcourir en janvier et février 2005 les chemins des ZPS et à effectuer des points d'observation réguliers. Toutefois, vu la surface importante en labour à cette saison qui rend les recherches difficiles, les vols de vanneaux et pluviers ont constitué un bon indicateur pour détecter la présence d'oiseaux.

IIb – La description des habitats – occupation du sol

Occupation du sol sur la ZPS en 2005 (sources : Charente-Nature/ADASEA)

Occupation du sol sur la ZPS	Surface en hectare
Jachère	444
Luzerne	180
Prairie	113
Plan d'eau	8
Surfaces boisées	159
Vigne	462
Villes, villages, jardins	258
Autres surfaces (terres labourables, routes,...)	6528

La méthodologie utilisée pour recenser les habitats ne permet pas de confirmer s'il y a la présence ou non d'habitats d'intérêt communautaire sur la ZPS. Nous parlerons donc plus d'occupation du sol.

Les couverts herbacés (jachères, luzernières, prairies) sont des milieux très prisés des oiseaux de plaine car ils constituent à la fois des sites de nidification et d'alimentation. Ils concernent 9 % de l'occupation du sol de la ZPS.

Sur le plan de la nidification, ces milieux sont d'une grande importance car la plupart des espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire dans les plaines céréalières nichent au sol.

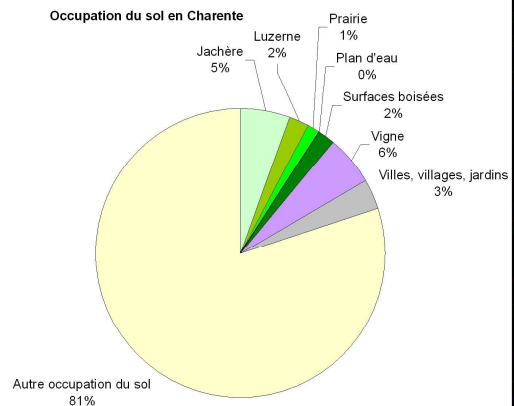
Sur le plan alimentaire, ils jouent un rôle crucial pour les oiseaux de plaine car ils représentent quasiment les derniers milieux où les populations d'invertébrés peuvent se développer en plaines cultivées. Les poussins de certains oiseaux de plaine se nourrissent exclusivement d'invertébrés. Les jeunes d'Outarde canepetière consomment des Coléoptères (notamment des Carabes) et des Orthoptères (Criquets, Grillons, Sauterelles) pendant leurs premières semaines de vie. Ainsi, les femelles localisent en priorité leur nid dans les parcelles les plus riches en invertébrés : jachères, luzernières, prairies. Par la suite, le régime alimentaire des poussins évolue en partie vers des ressources végétales, notamment avant la migration.

Quant à l'Édicnème criard, il consomme des Coléoptères en grande quantité, en particulier des Carabes. Pour le Busard, le campagnol des champs constitue une part très importante de son régime alimentaire. Les milieux herbacés sont donc importants pour la conservation des oiseaux de plaine. Ils sont relativement bien répartis sur le territoire de la ZPS. Ce sont essentiellement des surfaces en jachère.

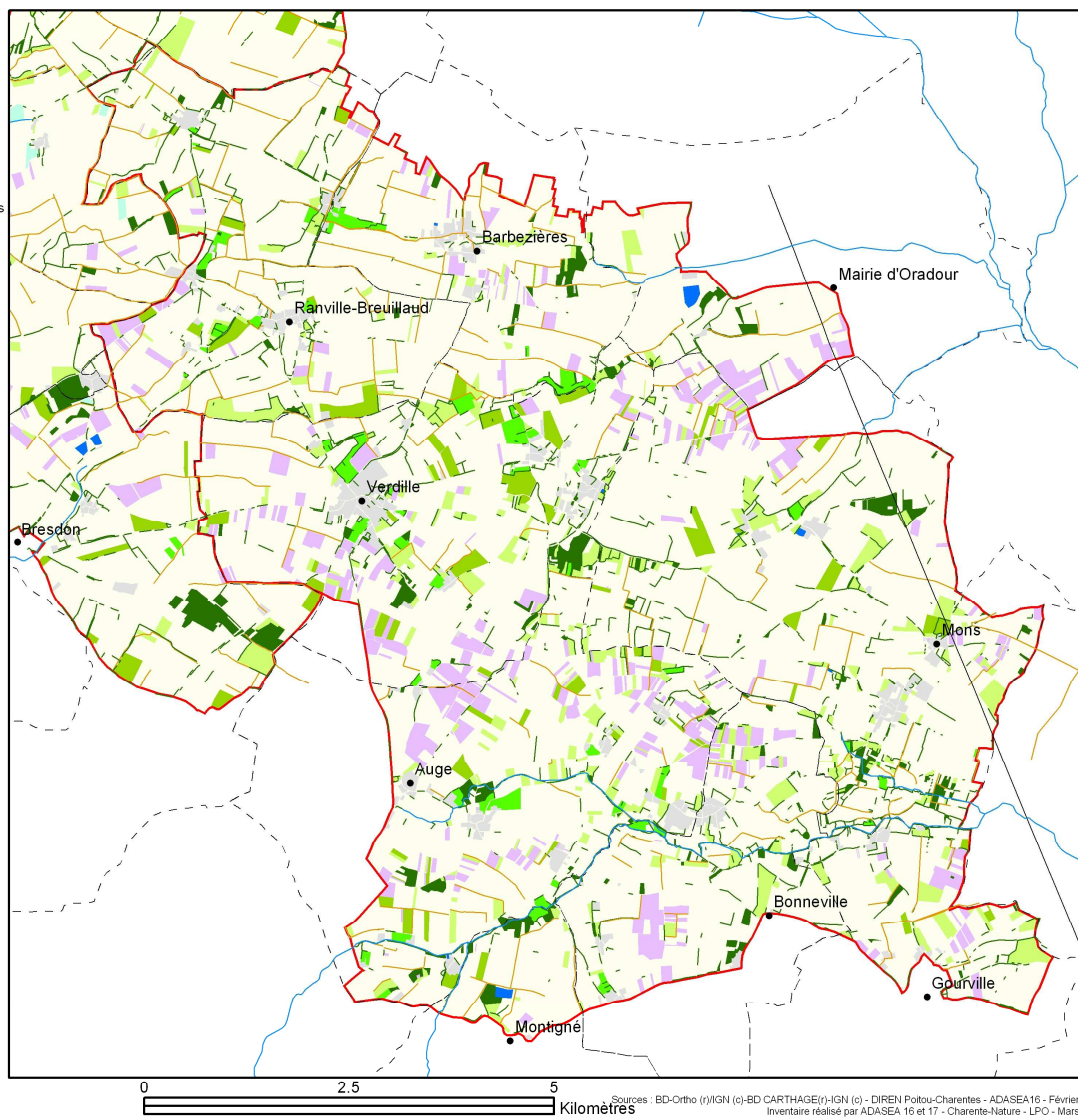
Suite à la disparition des milieux steppiques, les milieux herbacés sont donc la clé de la conservation des oiseaux de plaine. Ils sont relativement bien répartis sur le territoire de la ZPS. Ce sont essentiellement des surfaces en jachère. La présence d'une entreprise de déshydratation de la luzerne sur la commune de Verdille explique la concentration de surfaces en luzerne sur cette commune.

Occupation du sol sur la ZPS en 2005 (sources : Charente-Nature/ADASEA)

OCCUPATION DU SOL EN 2005



- Limite communale
- Périmètre de la ZPS
- Ligne électrique à haute-tension
- Chemin
- Haie
- Cours d'eau
- Jachère
- Jachère ou prairie
- Luzerne
- Prairie
- Plan d'eau
- Surfaces boisées
- Vigne
- Villes, villages, jardins
- Autres occupations du sol



Sources : BD-Ortho (r)/IGN (c)-BD CARTHAGE(r)/IGN (c) - DIREN Pottou-Charentes - ADASEA16 - Février 2005
 Inventaire réalisé par ADASEA 16 et 17 - Charente-Nature - LPO - Mars 2005
 Carte dessinée par l'ADASEA

IIc – La description des espèces d’oiseaux d’intérêt communautaire

Les espèces suivies en 2005 présentent des stratégies de reproduction différentes qui leur font utiliser des milieux variés et complémentaires. Il en résulte que les plaines agricoles en ZPS doivent présenter des milieux diversifiés, contenant à la fois des cultures annuelles, des couverts pérennes ou semi-pérennes et des éléments fixes du paysage tels que les arbres isolés ou les haies.

1. Outarde canepetière *Tetrax Tetrax*

L’Outarde canepetière est l’unique représentant de la famille des Otididae en France depuis la disparition de la Grande Outarde au début du siècle (XIX^{ème}). D’un poids allant de 750 g à 1 kg pour une envergure de 80 à 90cm, il est le plus gros oiseau nicheur des plaines françaises. Le mâle en période de reproduction, présente un collier noir et blanc très visible alors que la femelle et les jeunes, très mimétiques, sont brun, marron. Les deux sexes sont caractérisés en vol par des rémiges primaires blanches à l’extrémité noire.

L’habitat naturel de l’outarde est constitué de milieux steppiques semi-arides, mais ces derniers ayant presque totalement disparus en France, elle s’est adaptée aux plaines cultivées sur sols calcaires des régions chaudes en été.

Migratrices, les Outardes reviennent sur leurs zones de reproduction françaises dès la fin du mois de mars. Elles sélectionnent fortement les champs de luzerne ainsi que les jachères herbacées. Les territoires des mâles englobent un ensemble de cultures variées, avec des parcelles de petite taille.

Les mâles parquent dans des milieux ras (cultures de printemps juste semées, labours, chemins, jachères, et luzernes fauchées, ...), alors que les femelles établissent leur nid, simple dépression garnie d’herbes, à même le sol, essentiellement dans des couverts herbacés de 30 à 50 cm de hauteur. Les pontes ont lieu de la mi-mai à la fin juin, mais sont fortement dépendantes des conditions climatiques.

L’incubation dure de 20 à 22 jours. Les femelles assurent seules l’élevage des jeunes qui sont nidifuges. Ces derniers sont de gros consommateurs d’insectes (ils consomment l’équivalent de 50 grillons par jour à l’âge de 7 jours) et sont donc très dépendants de la présence de milieux herbacés. Ils sont capables de voler vers 25-30 jours.

A partir de la mi-août, les outardes se regroupent en rassemblements post-nuptiaux avant les départs en migration. Les effectifs culminent à la mi-septembre et diminuent ensuite à la faveur du départ des oiseaux vers leurs quartiers d’hivernage espagnols. Les colzas (repousses sur chaume et semis d’automne) et les luzernières sont très prisés par les outardes à cette période de l’année.

1.1. EFFECTIF DES MALES ET DE FEMELLES EN PERIODE DE REPRODUCTION

L’inventaire des Outardes a été réalisé selon la méthodologie définie paragraphe IIa-2.

19 mâles outardes ont été recensés en 2005, contre 15 en 2004 (Charente Nature et *al.*, 2004). Cette enquête avait permis de mettre en évidence une baisse importante des effectifs charentais entre 2000 et 2004 (de 106 à 60 mâles cantonnés), soit un déclin de près de 44% de la population d’outardes en 4 ans.

Aujourd'hui, l'outarde subsiste sur 2 principaux secteurs :

- la plaine de Villefagnan-Brettes, représentant près de 30% des effectifs départementaux
- la plaine du Rouillacais, qui avec 30 mâles, correspond au principal bastion de l'espèce en Charente. La ZPS de Barbezières à Gourville comprise dans ce territoire, rassemble à elle seule, près de 30% des effectifs départementaux.

Le bilan des visites nous indique la présence maximale et simultanée de 19 mâles d'outardes canepetières (cf. cartes). Au regard des résultats de 2004 qui donnaient une population de 18 mâles cantonnés, il semblerait que les effectifs se maintiennent sur ce territoire.

La majorité des mâles ont fréquenté essentiellement des jachères ainsi que des parcelles ensemencées en tournesol, ce type de milieu étant abandonné par l'espèce dès que la culture dépasse 40 cm de hauteur.

1.2. DISTRIBUTION DES MALES SUR LES ZPS

Quatre secteurs de présence des mâles chanteurs d'outarde se distinguent :

- Mons (10 mâles). Le paysage agricole de cette commune se caractérise par une prédominance des cultures céréalières ainsi que du vignoble, mais la présence de nombreuses jachères, luzernières et de quelques prairies, créent une mosaïque de milieux favorables à l'espèce.
- Auge-Saint-Médard (3 mâles), utilisant jachères et luzernes présentes dans ce secteur géographique où les cultures céréalières prédominent avec la vigne.
- Verdille (3 mâles). Sur ce secteur situé sur la partie ouest de la ZPS, en périphérie avec le département de la Charente-Maritime, les

couverts herbacés sont nettement moins nombreux que sur les communes précédentes.

- Gourville/Bonneville (3 mâles). A l'opposé du secteur précédent, ce dernier constitue les zones de cantonnement les plus à l'est de cette population. La présence de couverts herbacés y est encore relativement importante pour accueillir l'outarde.

Types de milieux où se localisent les mâles en 2005 (source : Charente-Nature)

Milieux	Nombre de mâles chanteurs concernés
Ensemble composé de Jachère, luzerne, tournesol	4
Jachère bordée de semis de tournesol, maïs	12
Luzerne bordée de semis de tournesol, maïs	3
Total	19

Le milieu le plus fréquenté par les mâles se compose d'une jachère bordée d'un semis de tournesol ou de maïs (12 cas sur 19). Pour 3 autres, il s'agit d'un ensemble de milieux imbriqués, essentiellement composé de jachères, luzerne et semis de tournesol. Les 4 mâles restants, se sont cantonnés dans des parcelles de luzerne, le plus souvent bordées de semis de tournesol.

1.3. NIDS DECOUVERTS

Dans le cadre du programme LIFE n°000091 "Renforcement des populations migratrices d'outardes", coordonné par la LPO, la localisation des nids a été effectuée dans certaines parcelles afin de prévenir leur destruction. Les résultats sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Bilan des sauvetages de nids d'Outardes canepetières en 2005 sur les 2 ZPS (source : action A2 du programme LIFE 000091).

	Nombre de nids découverts	Nombre d'œufs	Œufs détruits/prédats
Plaine de Barbezières à Gourville	4	6	2

Trois des nids se trouvaient dans des parcelles en jachère et 1 en luzernière.

1.4. RASSEMBLEMENT POSTNUPTIAUX

Après la nidification, les outardes canepetières forment des groupes sur des sites favorables avant leur migration. Ces rassemblements sont constitués de mâles, femelles et jeunes qui séjournent sur les sites de fin juillet pour les plus précoces jusqu'à mi-octobre, voire début novembre. Les oiseaux fréquentent principalement les chaumes et les semis de colza ainsi que les luzernières, moins souvent les chaumes de blé ou de tournesol. Les rassemblements les plus stables se situent dans des réserves de chasse où la quiétude des oiseaux est assurée. Au cours du séjour postnuptial, certains oiseaux très mobiles peuvent fréquenter plusieurs sites de rassemblement.

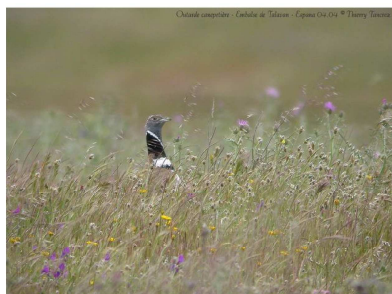
Deux groupes d'outardes ont été observés en septembre et octobre sur les sites suivants :




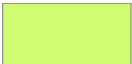
- au lieu-dit "Les Dognons" à Verdille avec 13 à 16 oiseaux (maximum 16 oiseaux le 06/10/05), utilisant différents couverts (luzerne, jachères herbacées, et chaumes de céréales).
- entre les lieux-dits "Le Grand Ormeaux" et "Les Armeneaux" sur la commune de Mons, comptant 15 à 16 oiseaux, avec un maximum de 16 oiseaux également le 06/10/05. Ces oiseaux fréquentaient également différents couverts (chaumes de céréales, jachères herbacées et luzerne).

En 2005, les rassemblements de la ZPS Barbezières-Gourville ont totalisé un maximum de 32 outardes, soit 25 % du total départemental.

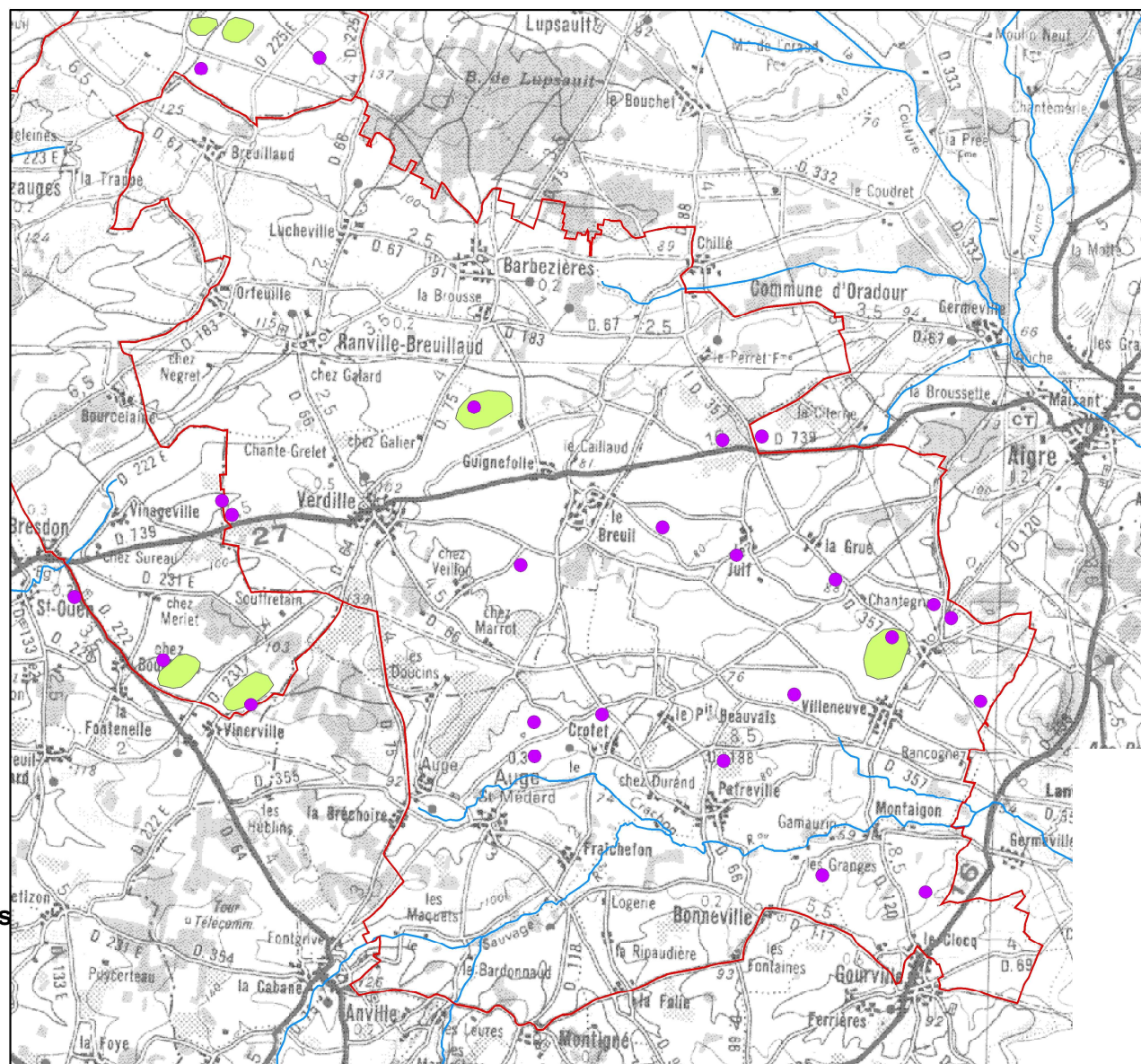
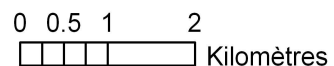
Zone de cantonnement et de rassemblements des Outardes canepetières (source : Charente-Nature-LPO)

ZONE DE CANTONNEMENT ET DE RASSEMBLEMENTS DES OUTARDES CANEPETIERES EN 2005



-  Périmètre de la ZPS
-  Cours d'eau
-  Cantonnement
-  Zone de rassemblement

Nombre de mâles : 19 cantonnés



Sources : SCAN100 (r)-IGN (c) - DIREN Poitou-Charentes - Charente-Nature - LPO --- Carte dessinée par l'ADASEA

2. Œdicnème criard *Burhinus oedicnemus*

L'Œdicnème criard est un limicole de taille moyenne (40-44 cm d'envergure, poids 340-530 g) aux mœurs crépusculaires et nocturnes. Essentiellement terrestre, son comportement farouche et son plumage terne lui permettent de passer inaperçu.

L'Œdicnème est caractéristique des milieux steppiques en zone semi-aride et des prairies sèches de basse altitude (Géroutet, 1982). En France, ses habitats naturels sont les berges de cours d'eau, les steppes et secondairement les pâtures à moutons, habitats en régression qui ont conduit cet oiseau à s'adapter à des cultures variées (tournesol, céréales de printemps...).

Seule espèce de la famille à se reproduire en zone tempérée, il est partiellement migrateur afin d'échapper aux hivers rigoureux. Les populations françaises hivernent normalement en Espagne, mais régulièrement des groupes d'individus sont présents durant l'hiver sur les sites de reproduction. Les migrateurs reviennent, sur leurs sites de reproduction entre fin février et fin mars selon les régions et les conditions climatiques.

Le nid est une dépression dans le sol où sont déposés les œufs. Dans notre région, les milieux les plus utilisés comme site de reproduction sont, les labours, le tournesol, dans les vignes (entre deux ceps) ou dans des jachères clairsemées. En France, les pontes ont lieu principalement en avril et mai. L'incubation dure environ 26 jours, elle est assurée par les deux parents ainsi que l'élevage des jeunes qui deviendront indépendants à l'âge d'environ 40 jours.

Comme l'Outarde, les Œdicnèmes se rassemblent après la reproduction. Les rassemblements post-nuptiaux débutent en juillet et s'étalent jusqu'en novembre. Les groupes d'Œdicnèmes fréquentent des milieux aussi variés que les chaumes de colza, les luzernières...

2.1. EFFECTIF NICHEUR

En Charente, l'Œdicnème se reproduit sur l'ensemble des plaines cultivées de l'ouest du département. La ZPS de Barbezières-Gourville est géographiquement située dans une zone très favorable à la reproduction de cette espèce.

D'origine steppique, l'Œdicnème recherche dans nos plaines, les sols secs et caillouteux pour nicher. Les couples s'établissent de préférence dans les parcelles ensemencées en tournesol, dans des vignes ou parfois dans des jachères.

Le recensement réalisé cette année, par la méthode d'écoute nocturne, indique la présence d'un minimum de 15 couples, répartis sur l'ensemble du territoire de cette ZPS, avec toutefois une plus forte concentration des effectifs sur la commune d'Auge-Saint-Médard. Il semblerait que le nombre de couples recensés par ce protocole, soit nettement sous-évalué au vu des observations réalisées au cours des différentes prospections diurnes du printemps. Par conséquent, l'estimation d'un effectif de 25 à 45 couples nicheurs apparaît plus proche de la réalité.

2.2. RASSEMBLEMENTS POSTNUPTIAUX





Dès la mi-août, les oiseaux commencent à se rassembler en groupes plus ou moins importants sur des sites souvent traditionnels (cf. carte page suivante).

Dans cette ZPS, un seul site de rassemblement traditionnel a été identifié, situé à proximité du village des « Eliots » sur la commune d'Auge-Saint-Médard. Ce rassemblement connu depuis quelques années comptait 120 oiseaux le 6 octobre 2005.

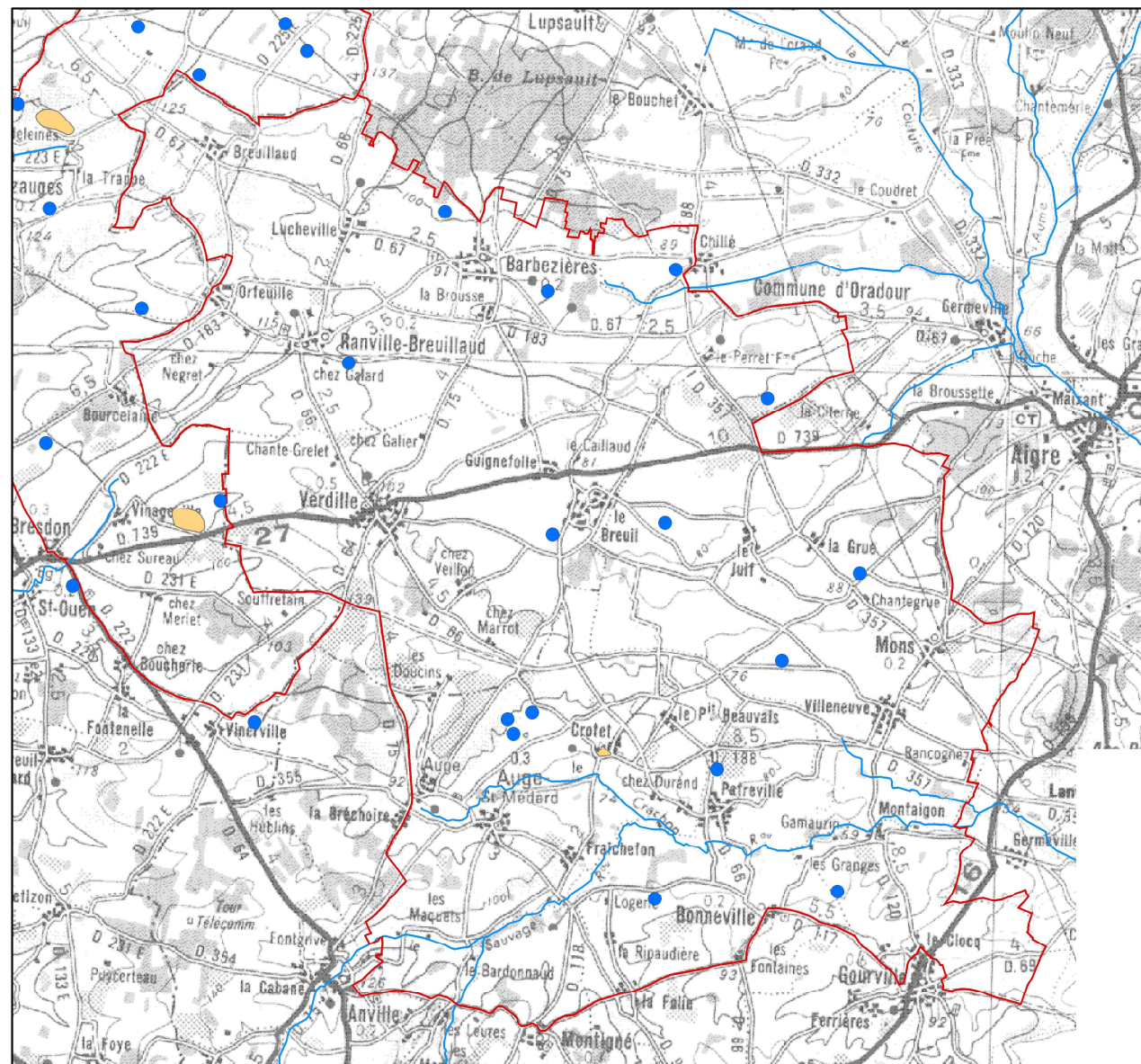
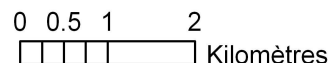
Zone de cantonnement et de rassemblements des Oedicnèmes criard (source : Charente-Nature-LPO)

ZONE DE CANTONNEMENT ET DE RASSEMBLEMENTS DES OEDICNEMES CRIARD EN 2005



-  Périimètre de la ZPS
-  Cours d'eau
-  Cantonnement
-  Zone de rassemblement

Nombre de couples :
15 minimum



Sources : SCAN100 (r)-IGN (c) - DIREN Poitou-Charentes - Charente-Nature - LPO --- Carte dessinée par l'ADASEA

3. Busard cendré *Circus pygargus*

Le Busard cendré est un rapace de la famille des Accipitridae. Son envergure est comprise entre 105 et 120 cm, pour un poids de 320 à 445 g pour les femelles et de 230 à 305 g chez les mâles.

Ce rapace occupe des habitats ouverts comprenant aussi bien des zones non perturbées que des milieux transformés par l'homme (marais, friches, prairies, céréales...). Le Busard cendré niche au sol, principalement dans les plaines céréalières en France.

C'est une espèce migratrice qui ne se rencontre en France que pendant la période de reproduction alors que ses quartiers d'hiver sont situés en Afrique. Migrateur trans-saharien, il revient dans nos plaines cultivées au début avril. Le Busard cendré peut nicher de façon solitaire ou en groupes lâches pouvant comprendre une dizaine de couples.

Le nid est installé au sol dans des cultures de céréales, de colza, parfois aussi dans des friches herbacées hautes. Les pontes ont lieu essentiellement au cours du mois de mai et comportent 4 œufs en moyenne. L'incubation est assurée par la femelle pendant 28 à 29 jours.

Le mâle fournit la nourriture à sa partenaire ainsi qu'à la nichée depuis le début de la ponte jusqu'à la fin de l'élevage. Les jeunes s'envolent à l'âge de 28 à 36 jours.

Le régime alimentaire du Busard cendré est constitué de petits mammifères, essentiellement de Campagnol des champs *Microtus arvalis* les années où ces derniers sont abondants, mais peut aussi comporter des petits passereaux et de gros insectes. Ces populations sont toutefois dépendantes des fluctuations de celles du campagnol des champs.

Le Busard cendré a besoin des milieux herbacés qui permettent à ses proies de se développer : prairies, luzernières, jachères, friches herbacées... Souvent, les jeunes ont besoin d'être sauvés pendant les moissons car ils ne savent pas encore voler quand les travaux agricoles se produisent.

La vigilance des agriculteurs ou des ouvriers agricoles et l'intervention de bénévoles associatifs sont alors le seul moyen de sauver les nichées. Le Busard cendré quitte les plaines cultivées en septembre pour hiverner en Afrique.

Le Poitou-Charentes accueille 17 % de la population nationale de ce rapace. La majorité des nicheurs de la région se reproduit dans les plaines céréalières.

Un recensement partiel réalisé sur la ZPS met en évidence la présence de 9 couples de Busard cendré. Les zones de cantonnement et de nidification sont toutes localisées sur la partie Est du territoire de cette ZPS, avec une plus forte concentration de nicheurs au niveau des plaines céréalières de la commune de Mons. La majorité des couples ont utilisé des cultures céréalières (blé principalement) comme site de nidification, parfois des jachères.

4. Busard Saint-Martin *Circus cyaneus*

Comme l'espèce précédente, le Busard Saint-Martin fait partie de la famille des Accipitridae. Plus grand que le Busard cendré, son envergure est comprise entre 100 et 120 cm, pour un poids moyen de 530 g chez les femelles et de 350 g chez les mâles.

Migrateur partiel, il est souvent sédentaire dans les plaines cultivées du Poitou-Charentes, où on le rencontre dans les habitats ouverts, avec une large variété de végétation pour les sites de nidification (prairies, céréales, marais, landes et jeunes plantations de conifères).

Ce rapace niche de façon solitaire, parfois en colonies lâches. La femelle construit le nid à même le sol, dans la végétation haute et dense des cultures, landes ou parcelles en cours de boisement. Les pontes ont lieu de mi-avril à début juillet avec un pic en mai. L'incubation est entièrement assurée par la femelle et dure entre 29 et 31 jours. Au cours de cette période, c'est le mâle qui apporte la nourriture à la femelle.

Les jeunes s'envolent à 30-35 jours et sont nourris par les parents pendant plusieurs semaines après leur envol.

Le régime alimentaire du Busard Saint-Martin est essentiellement constitué de petits mammifères, mais aussi de passereaux. Cependant, il est assez dépendant des fluctuations des populations de campagnols.

Ce rapace est moins fréquent sur ce territoire que l'espèce précédente. Seulement 4 zones de cantonnement réparties de façon homogène ont été identifiées cette année sur le territoire de cette ZPS.

5. Bruant ortolan *Emberiza hortulana*

Espèce paléarctique continentale, le Bruant ortolan est largement distribué en Europe, hormis sur la façade atlantique. Cependant, la France héberge moins de 1% des effectifs européens.

C'est une espèce migratrice en fort et constant déclin en Europe et en France. La population de la région Poitou-Charentes représente la seule subsistant dans tout l'ouest de la France.

Sa présence est conditionnée par la conjonction de trois facteurs : l'existence d'une végétation herbacée rase et clairsemée laissant des espaces de sol nu, la présence de postes de chant légèrement surélevés et cet oiseau recherche des endroits chauds et secs.

Présent de la mi-avril à la fin septembre sur ses sites de reproduction, il niche à même le sol dans des milieux à végétation herbacée basse et peu dense. Le mâle a besoin de postes de chant en hauteur d'où il égrène son chant du 15 mai au 15 juin : arbres isolés, haies, fils téléphoniques... Les jeunes au nid sont nourris d'insectes de taille moyenne à petite.

La variété des milieux encore présents sur la commune de Mons, avec le maintien de petites vignes, de couverts herbacés et d'un linéaire de haies non négligeable, offre à cette espèce des conditions encore favorables à son cantonnement. Ainsi, 4 couples ont été inventoriés sur cette commune en 2005.

6. Pipit rousseline *Anthus campestris*

Le Pipit rousseline est une espèce paléarctique dont les populations européennes sont réparties de la Suède aux pays méditerranéens et du Portugal à l'Oural. En France, cette espèce apprécie particulièrement la chaleur et la sécheresse du pourtour méditerranéen. De ce fait, le Pipit rousseline trouve en Poitou-Charentes, la limite nord de son aire de répartition française, où il est rare.

Passereau migrateur, à l'origine associé aux milieux ouverts et secs à végétation rase, il s'installe désormais dans notre région dans des carrières, des dunes, des pelouses calcaires et des cultures sur sol caillouteux. Il est présent sur ses sites de reproduction de mai à juillet, mais très discret en période de nidification, il est difficile à observer. Le nid est installé à même le sol, dans des endroits herbacés, secs et ensoleillés et présentant des zones de sol nu.

Son régime alimentaire est constitué d'invertébrés. 4 couples ont été observés régulièrement sur ce territoire, occupant, pour 2 d'entre eux, des zones de terres nues avec la présence de vignobles. Les 2 autres couples s'étaient établis en périphérie du bourg de la commune de Mons.

7. Alouette lulu *Lululla arborea*

L'Alouette lulu est un oiseau strictement paléarctique, la péninsule ibérique abritant les trois quarts des effectifs européens. Elle affectionne particulièrement les climats secs et ensoleillés des zones méditerranéennes et continentales.

Oiseau sédentaire ou migrateur partiel selon les populations, l'Alouette lulu est répartie de façon hétérogène en Poitou-Charentes où elle est essentiellement inféodée aux habitats herbeux à faible couverture végétale, des zones bocagères, des landes, des vignobles et des dunes boisées.

Elle se distingue des autres alouettes par sa tendance à se percher sur des postes de chant élevés tels qu'arbres, arbustes et lignes électriques.

L'Alouette lulu niche au sol. Son régime alimentaire est essentiellement granivore, devenant nettement insectivore en période de reproduction. Elle effectue au moins 2 pontes par an. Les jeunes s'alimentent d'insectes de taille moyenne à petite. Ils quittent le nid avant de pouvoir voler. Ils se déplacent alors au sol.

Un couple cantonné sur Mons (lieu-dit les Chaumes de la Citerne) a été localisé sur la ZPS.

8. Vanneau huppé *Vanellus vanellus* et Pluvier doré *Pluvialis apricaria*

La ZPS ne constitue pas un secteur de reproduction pour ces espèces, mais un lieu d'hivernage et un lieu de halte lors des migrations ou des vagues de froid.

Un suivi des populations de Vanneau huppé et de Pluvier doré a été réalisé sur ce territoire au cours de l'hiver 2003/2004.

2 principaux sites d'hivernage concernant ces deux espèces ont ainsi pu être identifiés :

- « Champs du Buisson » commune de Verdille : ce site est caractérisé par une vaste plaine dégagée, où des labours constituent l'essentiel des sites utilisés en décembre et janvier par environ 200 vanneaux et une trentaine de Pluviers dorés (184 vanneaux et 33 pluviers le 08/01/04).

- « Le Mas du Moulin » toujours sur la commune de Verdille, site de plaine cultivée, un groupe d'une centaine de vanneaux et quelques Pluviers dorés se localisent sur des labours et des parcelles de céréales.

9. Busard des roseaux *Circus aeruginosus*

Le Busard des roseaux est le plus grand et le plus rare des busards européens, son envergure étant comprise entre 115 et 140cm.

C'est une espèce sédentaire en Poitou-Charentes où l'essentiel de la population se concentre sur les marais littoraux de Charente-Maritime.

Elle est inféodée aux milieux humides de basse altitude. Il fréquente tout particulièrement les marais, étangs et lacs pourvus d'une abondante végétation hélophiles dense (phragmites, scirpes...) mais peu boisés. Cependant, l'espèce a récemment colonisé des milieux secs à vocation plus ou moins agricoles (friches, landes, cultures fourragères et céréalières).

Farouche, le Busard des roseaux exige une certaine quiétude pour se reproduire et la roselière inondée demeure souvent le milieu préférentiellement utilisé pour construire son nid à même le sol. L'aire volumineuse est construite et entretenue par le mâle et la femelle. Les pontes interviennent entre le 10 mars et la fin juin, avec un maximum fin avril. Les œufs dont le nombre varie de 1 à 8 sont couvés par la femelle durant 30 à 36 jours. Pour l'élevage des jeunes, les deux adultes participent au ravitaillement des jeunes en proies. Ces dernières sont surtout constituées de petits mammifères et de jeunes oiseaux. Agés de 45 à 50 jours, les jeunes ont acquis les capacités de vol suffisantes et tentent leurs premières chasses.

Le Busard des roseaux est essentiellement charognard mais se révèle à l'occasion, être un très bon chasseur. Ses proies se composent de micromammifères et d'oiseaux.

L'espèce a connu une expansion au cours de la dernière décennie. Très rare en Charente-Maritime dans les années 60, le Busard des roseaux a montré un pic d'abondance au milieu des années 80. Depuis les effectifs ont chuté de 50%. L'assèchement des zones humides et la destruction des roselières privent l'espèce d'habitats qui lui sont indispensables.

Sur la ZPS de la plaine de Barbezières à Gourville, l'observation de cette espèce reste anecdotique et correspond à des individus erratiques provenant de Charente-Maritime. Aucun couple ne se reproduit sur ce secteur.

10. Pluvier guignard *Eudromias morinellus*

Le Pluvier guignard, espèce paléarctique, est un limicole nichant dans les toundras et les massifs montagneux d'Ecosse, de Scandinavie, d'Europe de l'est et d'Asie. En France, c'est un nicheur très rare, seuls quelques couples (1 à 10) se reproduisent sur de hauts plateaux pyrénéens. Le guignard hiverne essentiellement en Afrique du Nord, en bandes lâches.

Lors de la migration postnuptiale, des oiseaux scandinaves sont régulièrement vus en petit nombre sur plusieurs points de la côte atlantique, en Crau ainsi que dans le Var.

C'est au cours de cette migration qu'une dizaine d'individus sont observés en région Poitou-Charentes. L'observation d'un individu réalisée le 06/09/2005 sur la commune de Verdille, en atteste.

Ild – Récapitulatif des espèces inventoriées

LEGENDE GENERALE

N = Nicheur

PN = Protection nationale (Arrêtés ministériels)

DO = Directive Européenne 79/409 "Oiseaux" (I = Annexe 1)

LRN = Liste rouge nationale (Muséum National d'Histoire Naturelle)

LRR = Liste rouge régionale (Conseil Scientifique Régional du patrimoine Naturel)

S = à surveiller ; I = indéterminé ; V = vulnérable ; R = rare ; Déc = en déclin ; E = en danger ; D = Disparue

Au total, ce sont 100 espèces d'oiseaux qui ont été recensées dont 13 espèces d'oiseaux d'intérêt communautaires.

Liste des oiseaux d'intérêt communautaire de l'annexe I en 2005 (source : Charente-Nature)

Nom français	Nom latin	N	PN	DO	LRN	LRR
Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	O	X	I		S
Busard des roseaux	<i>Circus aeruginosus</i>		X	I		R
Busard cendré	<i>Circus pygargus</i>	O	X	I		Déc
Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus</i>	O	X	I		S
Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i>	O	X	I		R
Faucon pèlerin	<i>Falco peregrinus</i>		X	I		R
Oedicnème criard	<i>Burhinus oedicnemus</i>	O	X	I		S
Outarde canepetière	<i>Tetrax tetrax</i>	O	X	I		V
Pluvier doré	<i>Pluvialis apricaria</i>			I		
Pluvier guignard	<i>Eudromias morinellus</i>			I		E
Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>	O	X	I		Déc
Pipit rousseline	<i>Anthus campestris</i>	O	X	I		R
Bruant ortolan	<i>Emberiza hortulana</i>	O	X	I		E

Autres oiseaux d'intérêt communautaire en 2005 (source : Charente-Nature-LPO)

AUTRES OISEAUX D'INTERÊT COMMUNAUTAIRE

Pipit rousseline



Pluvier doré

Busard cendré




 Périmètre de la ZPS

 Cours d'eau

 Pipit rousseline

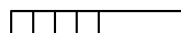
 Pluviers

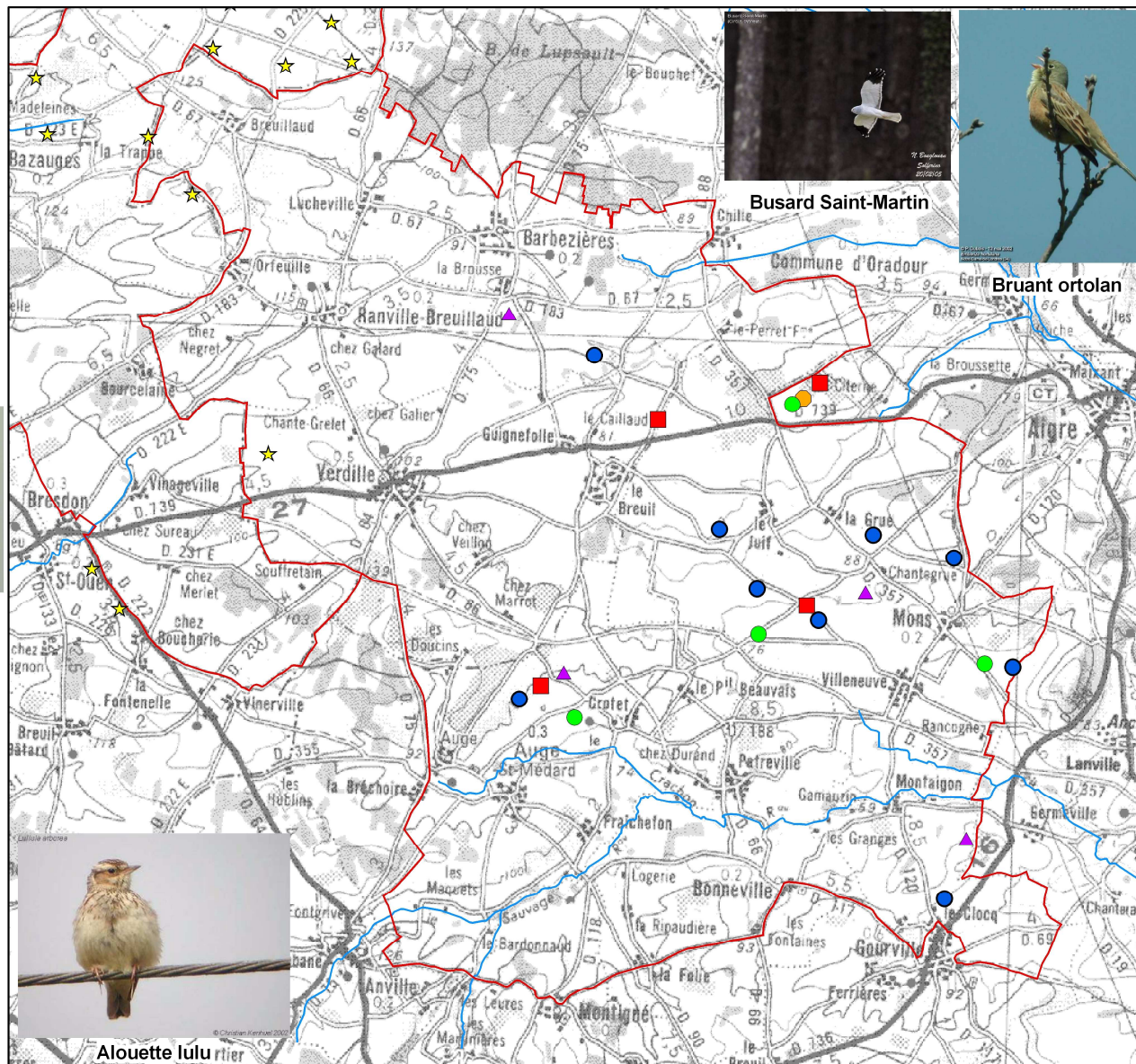
 Busard cendré

 Busard Saint-Martin

 Bruant ortolan

 Alouette lulu

0 0.5 1 2
 Kilomètres



Sources : SCAN100 (r)-IGN (c) - DIREN Poitou-Charentes - Charente-Nature - LPO --- Carte dessinée par l'ADASEA

Ile - Conclusion sur les inventaires biologiques

Les inventaires biologiques concernant les populations d'oiseaux nicheurs et hivernants montrent que 13 espèces sont d'intérêt communautaire sur la ZPS de Barbezières-Gourville.

Les densités d'Outarde canepetière et d'Oedicnème criard sont assez fortes en comparaison d'autres sites de plaine cultivée. Pour l'Outarde, ce résultat avait déjà été signalé lors de l'enquête nationale 2004. La ZPS de Barbezières-Gourville accueille 31% de l'effectif de la Charente.

Avec 9 couples nicheurs, elle constitue probablement l'un des secteurs de plaine où la densité de Busard cendré en reproduction est la plus forte en Charente.

Pour les autres espèces nicheuses, la présence de plusieurs couples de Pipit Rousseline et de Bruant ortolan, du fait de la diversité des milieux encore présents (vigne, haie...), prouve l'intérêt majeur de la ZPS pour la reproduction de l'ensemble du cortège avifaunistique des plaines cultivées.

La forte population de Huppe fasciée dans les villages et hameaux, démontre que ceux-ci présentent à la fois des sites de nidification sans doute encore nombreux (cavités) mais également des ressources alimentaires suffisantes (gros insectes dans les prés, jardins vergers).

Les tendances d'évolution des espèces d'intérêt communautaire sur la ZPS sont relativement mal connues, faute de suivis antérieurs. Les seuls résultats chiffrés proviennent des enquêtes sur l'Outarde canepetière : la forte régression de cette espèce (- 20 % depuis 2003 mais - 50 % depuis 2000) et le très net recul des effectifs de Perdrix grise, signalé unanimement lors des groupes de travail, montrent une dégradation des conditions d'accueil de l'avifaune sur la ZPS, tant pour les sites de reproduction que d'alimentation.

III – LES DONNEES SOCIO-ECONOMIQUES

